

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**ATIS - Soutien 2014 de la CUB au fonctionnement de la Fabrique à Initiatives et
à l'incubateur de projets - Subvention - Décision - Autorisation**

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale) contribue depuis 2009 sur le territoire à l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire, d'entreprises sociales, et anime à ce titre un dispositif territorial sur l'ensemble de la Gironde, et donc le territoire communautaire, visant à identifier les besoins non satisfaits dans les territoires, et à répondre à ces besoins via la création d'activité économique sociale et solidaire et de structures porteuses (associations, entreprises sociales, SCOP/SCIC, ...). Depuis 2013, elle propose également une offre d'accompagnement aux porteurs de projets via son « incubateur de projets ».

Aujourd'hui, ATIS est un des principaux partenaires de la CUB en matière de développement de l'économie sociale et solidaire, du fait notamment que la structure permet de répondre à des besoins identifiés par les collectivités publiques (crèches solidaires, structures d'approvisionnement alimentaire en circuit court, conciergeries solidaires, ...). Ainsi les faisceaux d'activité économique qu'elle détecte font l'objet d'un suivi et d'une maturation à juste valeur (opportunité, faisabilité) et se concrétisent si des conditions bien particulières sont remplies (hybridation des ressources financières, objectifs de pérennisation économique à court terme, développement des emplois, ...).

En 2012, l'équipe d'ATIS engagée dans cette mission, s'est agrandie avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission, et se compose donc de 6 personnes : un directeur, et 5 chargées de mission (5 ETP au total).

En chiffres depuis ses débuts en 2009-2010, ATIS c'est :

- 800 acteurs sensibilisés sur la démarche d'ATIS,
- plus de 125 idées/concepts recensées de création d'activité d'utilité sociale et environnementale,
- l'intégration de plus de 51 projets dans le « process » d'accompagnement ATIS (13 en 2011, 17 en 2012, 18 en 2013)
- 26 projets sélectionnés pour une phase d'étude d'opportunité
- 5 projets ayant passé avec succès la phase d'étude d'opportunité, et sélectionnés en phase de faisabilité

- la recherche de 2 porteurs de projets, pour des activités dont le démarrage a été jugé pertinent économiquement sur le territoire,
- 10 entreprises créées générant la création de 37 emplois.

Bilan d'activités d'ATIS 2013

1/Le dispositif « Fabrique à Initiatives » en 2013

La Fabrique à Initiatives s'appuie sur un réseau national, celui de l'AVISE, spécialisé dans l'ingénierie et les services pour entreprendre autrement.

A partir de 2009, ATIS s'est engagé dans une expérimentation sur le territoire de la CUB, jusqu'en décembre 2012, et les résultats observés depuis sa création sont assez encourageants. Des enquêtes régulières, réalisées auprès des partenaires de l'AVISE et des Fabriques à Initiatives sur le territoire font ressortir qu'en 2013 ces structures d'accompagnement pour entreprendre autrement ont une offre compatible avec les besoins des partenaires sur les territoires, viennent proposer des services d'accompagnement et de suivi pour la création d'activités qui sont complémentaires à d'autres dispositifs (incubateurs, aides de collectivités publiques, ...), et contribuent à créer des conditions économiques et sociales favorables à l'entreprenariat social.

Ainsi, suivant cette méthodologie de captation d'idées et d'accompagnement sur le territoire communautaire, ATIS La Fabrique à Initiatives a obtenu des résultats en hausse par rapport aux années précédentes : 43 détections d'idées, 18 projets entrés en phase d'opportunité, 17 recherches de porteurs de projet, 8 identifications de porteurs pour les projets accompagnés, 16 projets entrés en phase de faisabilité, 10 dont la faisabilité a été confirmée, et au final 5 créations d'activité au 31 décembre 2013, générant près de 40 emplois.

Ces chiffres montrent ainsi que si le « process » de suivi d'ATIS est sélectif et rigoureux, il permet à des projets réellement porteurs et pérennisables de voir le jour et de répondre à des besoins du territoire.

A titre d'exemple, un des projets majeurs ayant vu le jour en 2013 via un accompagnement ATIS et un soutien de la CUB est Loc Halle Bio ; Société Coopérative d'Intérêt Collectif spécialisée dans la commercialisation de produit maraîcher issu de l'agriculture biologique et locaux (rayon de 150 km autour de Bordeaux), installée sur le MIN de Bordeaux-Brienne depuis décembre 2013.

2/Démarrage du dispositif « Incubateur de projets » en 2013

Différents éléments ont amené ATIS à envisager la mise en place d'une fonction « incubateur de projets d'innovation sociale et d'ESS » à partir de 2013 :

- Constat que la fonction « émergence » est insuffisamment remplie en Aquitaine sur les projets ESS
- Différents projets sont à la limite entre une démarche « Fabrique à Initiatives » et « incubateur de projet »
- De nombreux projets aujourd'hui cherchent un accompagnement dans une démarche ESS/innovation sociale

- Des perspectives de complémentarités entre les deux dispositifs d'accompagnement proposés par ATIS sur le territoire girondin, et de surcroît sur la CUB

ATIS a ainsi développé, avec l'aval de la majorité de ses membres fondateurs (Conseil d'Administration d'ATIS de juillet 2013), une offre de services centrée sur l'émergence de projets (du concept à l'ébauche du plan d'affaires) avec une différence notoire par rapport au dispositif « Fabrique à Initiatives » : partir du porteur de projet (individuel ou collectif) qui a une idée d'activité et non plus du territoire qui a un besoin.

A cette fin, 5 axes d'accompagnement sont proposés, pour une incubation définie sur 18 mois maximum :

- Le concept, les fondements et les motivations
- Le marché, l'ancrage territorial et partenarial
- La gouvernance et le pilotage du projet
- L'offre de services et la création de valeurs
- Le modèle économique et les pistes de solvabilisation

Ainsi, en l'espace de 6 mois dès le lancement de cette offre, 7 porteurs de projet se sont rapproché d'ATIS et ont fait part de leur intérêt pour une incubation. Après avoir expérimenté le process de validation des projets pour une entrée en incubateur via les comités de sélection, et le recrutement d'une personne en charge de l'animation de cet incubateur, il y aujourd'hui 2 projets en cours d'incubation au sein d'ATIS.

Perspectives pour l'année 2014

ATIS souhaite capitaliser ses résultats probants sur le territoire jusqu'à présent afin de poursuivre l'activité de la Fabrique à initiatives, et développer davantage l'offre d'incubation sur le territoire à destination des porteurs de projets.

Plusieurs axes ont ainsi été définis pour poursuivre cette activité sur le territoire afin de favoriser les projets de l'économie sociale et solidaire :

Un axe territorial

ATIS est depuis son arrivée en Gironde fortement concentré sur le territoire de la CUB. Son objectif est de renforcer l'identification et la compréhension d'ATIS et son métier auprès des acteurs du territoire qui n'ont pas encore créés de liens avec la structure, notamment les agences de développement économique et les clubs d'entreprises, les aménageurs, les gestionnaires de projets structurants tels que Bordeaux Euratlantique, ...). Au-delà de cette volonté de renforcer les efforts déployés sur la CUB, un autre objectif est en parallèle d'élargir la couverture d'intervention d'ATIS en milieu rural, via un partenariat avec le Conseil Général de Gironde. Enfin, l'idée est aussi de renforcer la présence d'ATIS auprès des acteurs de la recherche et de l'innovation pour toucher d'autres volets de l'innovation sociale susceptibles de participer à de la création d'activités et d'emplois.

Un axe « capteurs d'idées »

Les collectivités locales en Gironde représentent 33% des capteurs d'idées en matière d'innovation sociale pour répondre aux besoins des territoires. Une part qui tend à décroître, face notamment à une diversification des capteurs d'idées (entreprises, citoyens, porteurs, web, ...).

L'idée est de renforcer cette diversification vers les citoyens, afin que les idées d'entreprenariat alternatif répondant aux besoins non satisfaits se réalisent directement auprès d'ATIS, via notamment un blog. L'idée est également de renforcer ce captage d'idée

avec les acteurs de l'ESS, les têtes de réseaux et leurs adhérents, et les opérateurs économiques du territoire, pour accentuer la passerelle entre l'ESS et l'économie traditionnelle.

Un axe métier

- capitalisation sur les secteurs d'activité déjà explorés, afin de raccourcir les temps d'études et de renforcer les expertises
- élargissement des missions d'ATIS vers d'autres besoins non satisfaits sur le territoire (petite enfance, vieillesse, sanitaire et social, ...)
- renforcement des compétences de l'équipe d'ATIS pour les phases de sélection des projets, étape cruciale à maîtriser pour leur aboutissement et leur pérennisation
- consolidation d'une méthodologie et d'une approche réseaux dans le cadre des études de faisabilité des projets, ce qui permet d'ancrer réellement ces projets à utilité sociale dans les territoires
- légitimer l'offre de service incubation auprès des porteurs de projets et des territoires

Budget prévisionnel 2014

La Communauté urbaine est sollicitée pour apporter un soutien financier à l'Association ATIS La Fabrique à Initiatives pour un montant de 45 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel pour l'année 2014 de 404 000 € TTC répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	11 050	Subventions d'exploitation	
Services extérieurs	20 822	Etat	70 850
Autres services	101 380	Région	50 000
Impôts et taxes	4 280	Département	15 000
Charges de personnel	264 068	CUB	45 000
Dotation aux amortissements	2 400	Communes	40 000
		Fonds européens	49 000
		Autres :	
		CDC	54 000
		IDDAC	5 000
		Laser	26 000
		Groupe Evolution	10 000
		AVISE	10 000
		Reprise sur amortissements et provisions	29 150
TOTAL (en €)	404 000	TOTAL (en €)	404 000

La CUB a octroyé en 2013 une subvention de 35 000 € (prévue aux contrats de co développement 2012-2014 de Pessac, Blanquefort, Bègles et Mérignac) en faveur d'ATIS pour un budget prévisionnel de 246 426 € TTC. Elle augmente sa participation de 10 000 € en 2014, au titre de cette nouvelle offre «incubateur de projets ». Cette véritable structure d'accompagnement des entrepreneurs de l'innovation sociale et de l'ESS sur le territoire permettra une diversité d'outils pour ATIS en faveur du développement de l'entreprenariat social, et qui rejoint la politique de soutien communautaire aux outils d'aide à la création d'entreprise (adoptée en Conseil de communauté le 25 mai 2012).

En contrepartie de cette augmentation de subvention, l'association s'engage à tenir a minima les objectifs quantitatifs qu'elle s'est fixés pour l'année 2014, à savoir : 30 idées d'entreprise détectés, 12 études d'opportunité (dont 8 validées), 6 études de faisabilité économique validées, et 4 entreprises créées au final, correspondant à 20 emplois créés sur l'année.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Association Territoires et Innovations Sociale, pour la conduite et le développement du projet de Fabrique à Initiatives et du projet Incubateur de projets sur le territoire de la CUB, pour un montant de 45 000 € sur un budget prévisionnel de 404 000 € TTC, est recevable et apporte une forte valeur ajoutée au sein du territoire en matière de création d'activités et d'emplois

DECIDE

Article 1 : l'approbation du programme d'actions de l'Association ATIS, présenté au titre de l'année 2014,

Article 2 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 45 000 € au titre du programme d'actions 2014 au bénéfice de cette association,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2014 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 4 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, Code opération 05P102O001
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

Mme. CHRISTINE BOST